RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

fixant la composition de la commission consultative paritaire nationale compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le résultat des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014 ;

Vu le tirage au sort qui a eu lieu le 16 janvier 2015,

ARRÊTE :

Article 1er - Les représentants siégeant au sein de la commission consultative paritaire nationale compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives, instituée auprès de la secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt par l'arrêté du 10 février 2009 susvisé, sont désignés comme suit :

A – Représentants de l'administration

a) Membres titulaires :

- Madame Valérie METRICH-HECQUET, secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
- Monsieur Benoît SERMAGE, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures,
- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Madame Sophie ANDRE, cheffe du bureau du pilotage du programme «sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation» à la direction générale de l'alimentation,
- Madame Anne BELLANCOURT, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels au secrétariat général,
- Madame Françoise COME-CHEREAU, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels au secrétariat général,
- Monsieur Julien FAISNEL, chargé de mission au bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels au secrétariat général,
- Madame Yamina HANAIZI, cheffe du bureau de l'administration des personnels au secrétariat général,
- Monsieur Frédéric STAINER, chef de la mission des affaires générales à la direction générale de l'alimentation,
- Madame Monique ROUSSELOT, cheffe de la mission affaires générales et ressources humaines de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises,

b) Membres suppléants :

- Monsieur Jacques CLEMENT, chef du service des ressources humaines au secrétariat général,
- Monsieur Marc MICHEL, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures,
- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Monsieur Vincent JANNIER, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels au secrétariat général,
- Madame Bérengère BANCTEL, adjointe à la cheffe du bureau des politiques statutaires et réglementaires au secrétariat général,
-Monsieur Frédéric GROSSO, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels au secrétariat général,

- Monsieur Bernard SIX, adjoint au chef de la mission des affaires générales à la direction générale de l'alimentation,
- Monsieur Grégoire JOURDAN, adjoint au sous-directeur du développement professionnel et des relations sociales au secrétariat général,
- Madame Danielle SALZERE, chargée de mission au bureau de l'administration des personnels au secrétariat général,
- Madame Valérie MEIGNEUX, coordonnatrice d'administration générale à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,

B - Représentants du personnel

Représentation des agents de catégorie A

a) Membres titulaires :

- Monsieur Frédéric MAHE, Permanence du SNISPV, DGAL – SNISPV,
- Monsieur Frédéric PRONNIER, DDCSPP des Landes - SNISPV,
- Madame Isabelle ZOT, DDCSPP des Hautes-Pyrénées – SNISPV,
- Madame Nadia IHADADENE, DDCSPP de la Mayenne – SNISPV,
- Monsieur Jacques MOINARD, DRAAF Midi-Pyrénées – CFDT.

b) Membres suppléants :

- Madame Marion FEYT, abattoir de Montauban - SNISPV,
- Monsieur Marius TIDJANI, Abattoir Bigard à 71480 Cuiseaux – SNISPV,
- Madame Aubrée GOBBE, DDCSPP de la Haute-Vienne – SNISPV,
- Madame Pascale HOMOLLE-LOTTEAU, DDCSPP de la Dordogne – SNISPV,
- Monsieur Eric GARBEROGLIO, SG (CERIT à Auzeville) – CFDT.

Représentation des agents de catégorie B et C

a) Membres titulaires :

- Monsieur Bruno HAMONET, BNEVP – DGAL - FO,
- Monsieur Yann SIRIANNI, Legta d'Avize - FO,
- Madame Emmanuelle INCEKARA, bureau du Cabinet du MAAF – FSU,
- Monsieur Jean-François MANGIN - DDPP de la DROME – CFDT,
- Monsieur Florian DESCHAMPS-DOUCOT, gestionnaire de corps au secrétariat général

b) Membres suppléants :

- Monsieur Loïc CHARPENTIER, DDPP du Nord - FO,
- Monsieur José GIL, DDCSPP d'Eure et Loir (28) – FO,
- Monsieur Olivier MEUNIER, gestionnaire de corps au secrétariat général
- Monsieur Thierry CATHALA - DRAAF Midi-Pyrénées - CFDT,
- Monsieur Stéphane VEZIER, gestionnaire de corps au secrétariat général

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 12 MAI 2015

Le Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Yves LE NOZAHIC